

A photograph of a young woman with short brown hair, wearing a white cardigan, sitting at a desk and talking to a young girl with dark hair in a braid, wearing a black and white striped shirt. They are both looking at a colorful paper craft on the desk. In the background, there are educational posters on a green wall and a wooden desk with a chair.

# L'INTÉGRATION DES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES

*Enjeux pour le réseau Wallonie - Bruxelles Enseignement.*

# C'EST QUOI L'INTÉGRATION?

---

- Permettre aux enfants qui ont des besoins spécifiques de poursuivre leur scolarité dans leur environnement local, dans leur école, avec leurs amis en bénéficiant d'un soutien particulier et spécifique de l'enseignement spécialisé.
- Donner à l'école ordinaire des ressources supplémentaires en terme de périodes venant de l'enseignement spécialisé (institut - logo - kiné - psy - ...)



# POURQUOI L'INTÉGRATION ?

.....

➤ Pour l'enfant à besoins spécifiques :

- Soutien
- Stratégies
- Individualisation / Soutien en classe
- ...

➤ Pour l'ensemble de la classe :

- Stratégies
- Soutien supplémentaire
- homogénéité
- ...

➤ Pour l'école ordinaire :

- Expertise (troubles spécifiques)
- Soutien / Aide
- Partage de pratiques pédagogiques / Stratégies
- ...







➤ Intégration temporaire partielle.

- une partie des périodes dans l'E.O.
- une partie des périodes dans l'E.Sp.
- inscrit dans l'E.Sp.
- de 1 à 4p. de soutien (CPU)
- pour une période déterminée.

➤ Intégration permanente partielle.

- une partie des périodes dans l'E.O.
- une partie des périodes dans l'E.Sp.
- inscrit dans l'E.Sp.
- de 1 à 4p. de soutien (CPU)
- pour toute l'année scolaire.

# POUR QUEL TYPE D'ÉLÈVE?

---

- Tous les élèves à besoins spécifiques peuvent bénéficier d'une intégration.
- Un enfant de l'enseignement ordinaire, « en difficulté » comme un enfant de l'enseignement spécialisé qui pourrait ré-intégrer l'enseignement ordinaire.
- Solution idéale? Non ;-)
- Pour tous les élèves à besoins spécifiques? Non plus ;-)

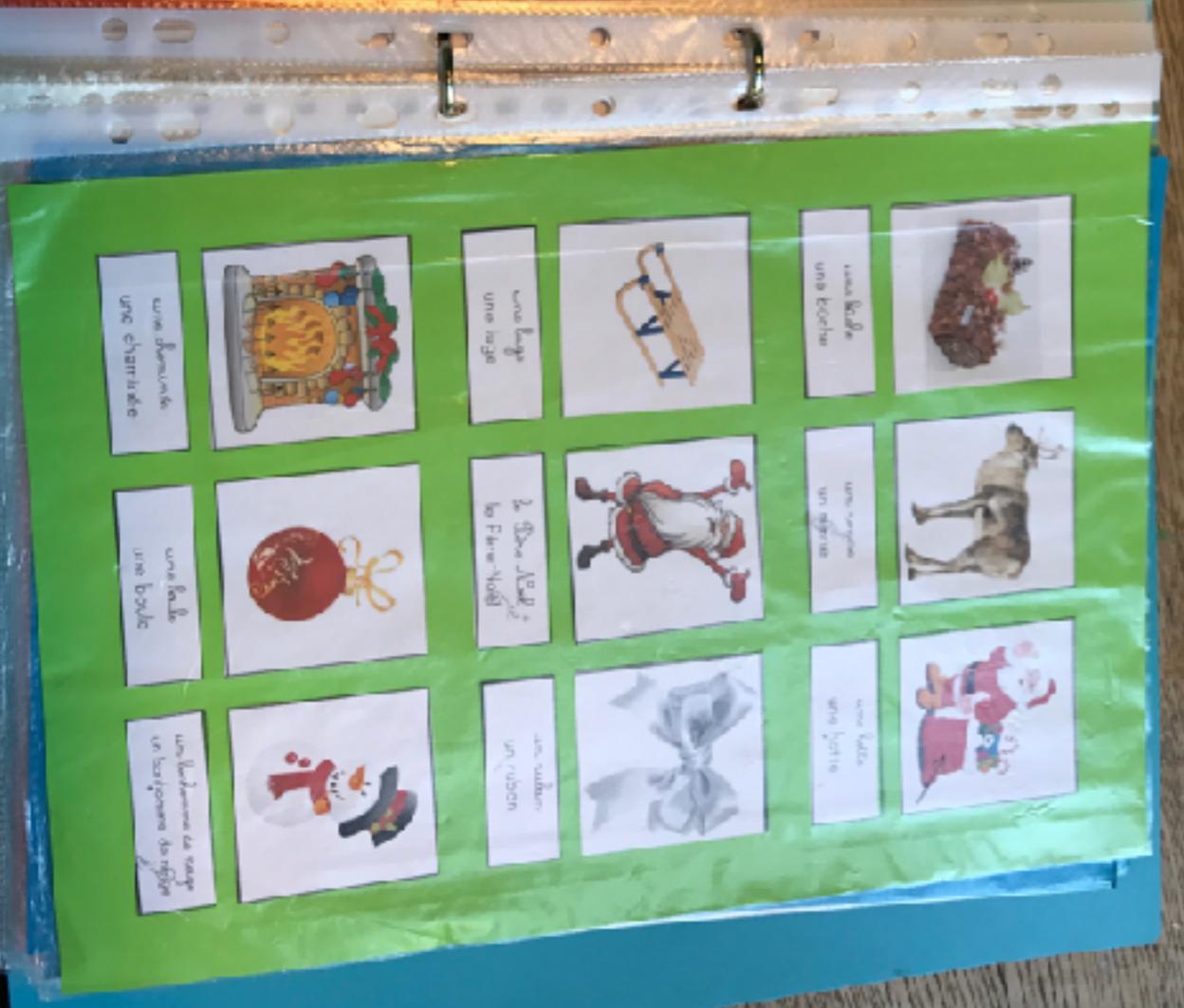




MAIS... IL NE COMPTERA PLUS CHEZ MOI...

.....

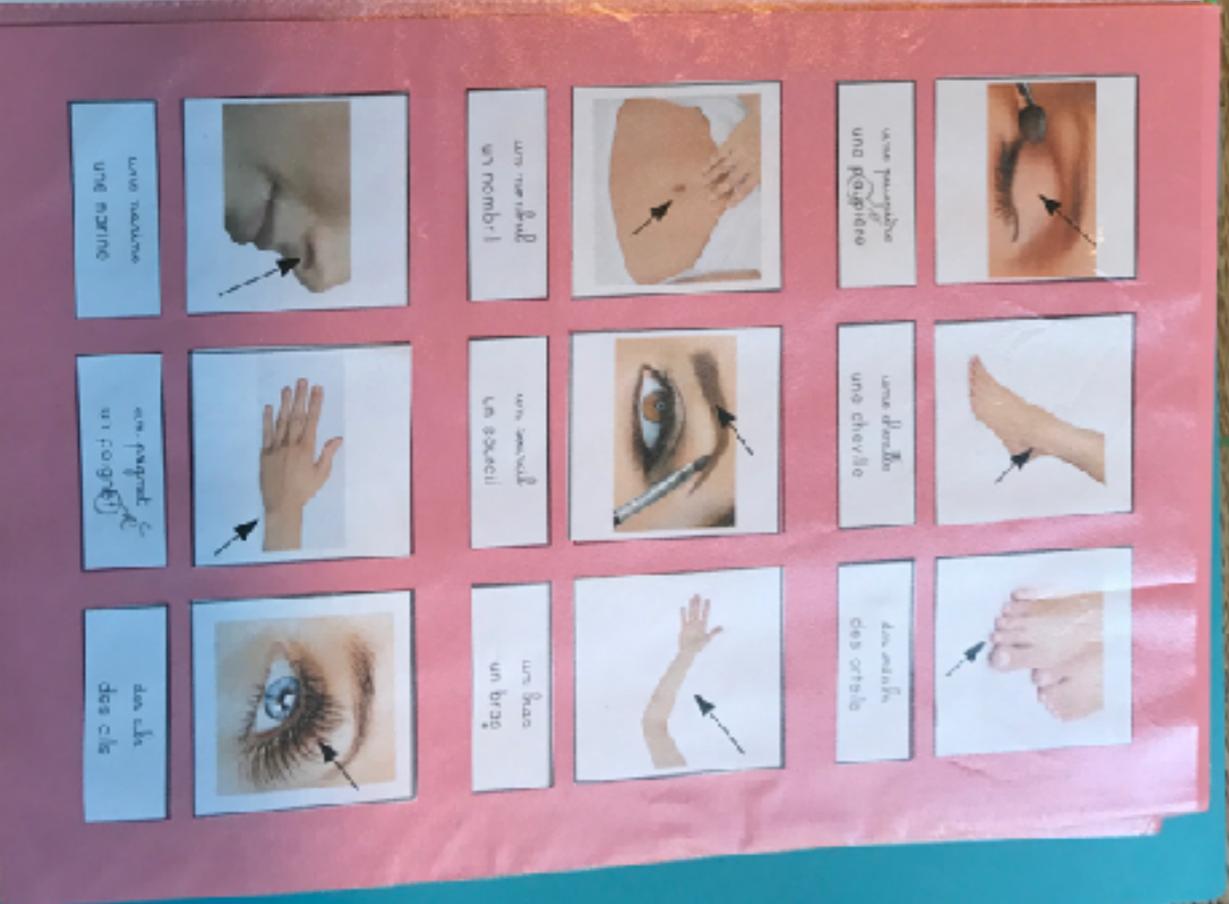
- L'E. doit être inscrit un 15/01 dans l'enseignement spécialisé. Après, si les paramètres sont bons, il peut bénéficier de l'intégration permanente totale (4P. de soutien hors CPU jusqu'à la fin de sa scolarité) tout en étant inscrit dans l'enseignement ordinaire.



- WIN => WIN :
  - Commencer avec 1 ou 2 élèves en ITT, quand ils passent en IPT, tu peux en réinscrire 1 ou 2 en ITT, il n'y a plus d'influence négative sur le CPU de l'ordinaire et très vite, on peut bénéficier du soutien à mi-temps ou à temps plein de l'enseignement spécialisé.
  - Avantages :
    - Prises en charge optimales.
    - Flexibilité.
    - Au service de l'ensemble des élèves, de l'équipe.
    - Projet d'école
    - ...

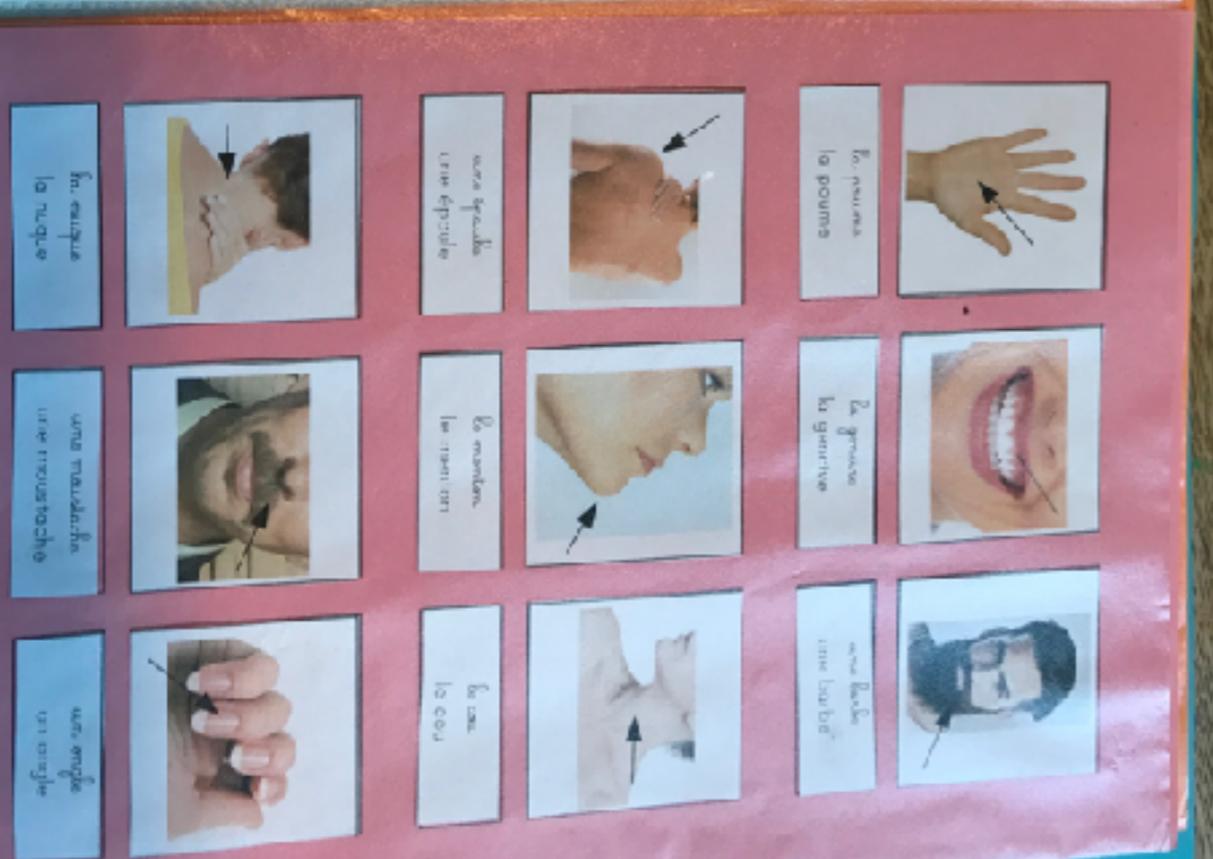
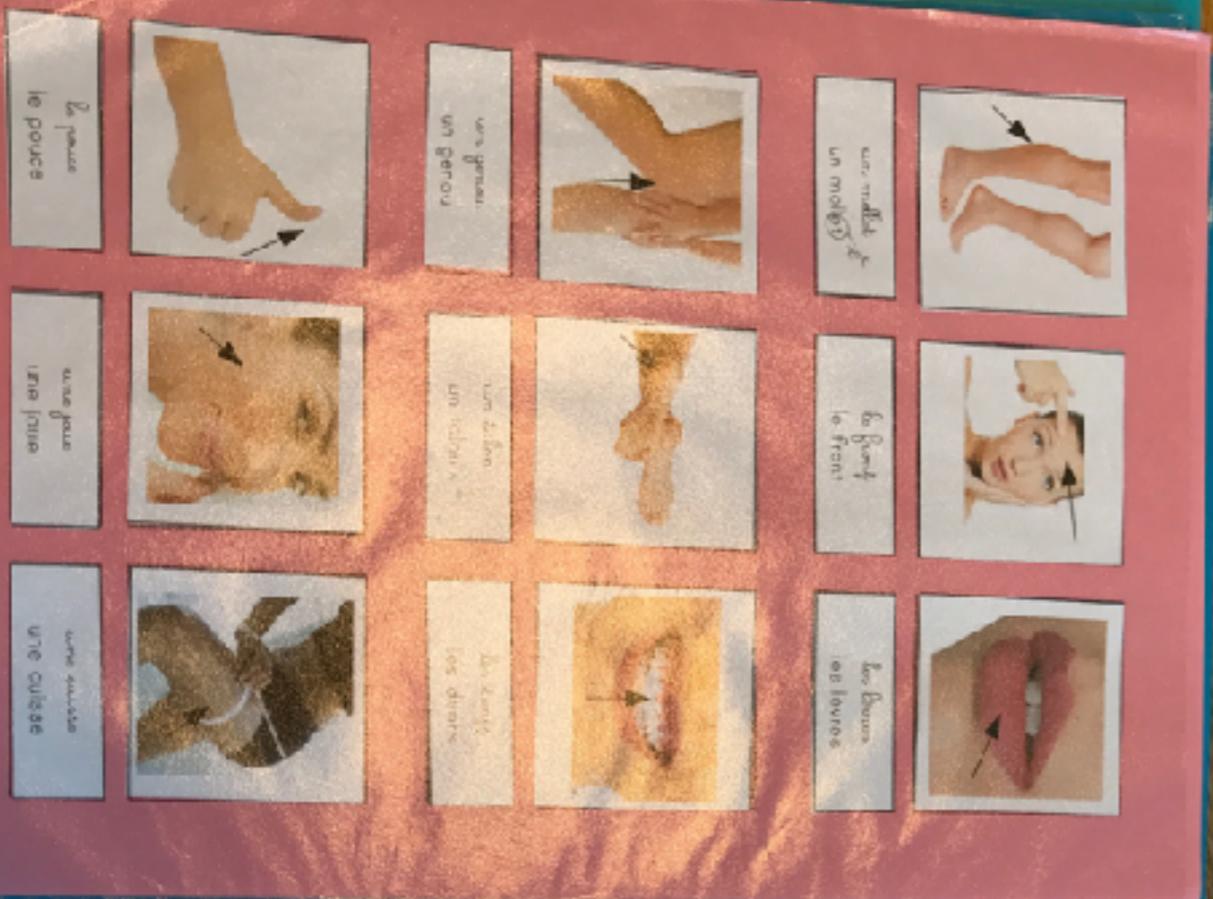
# DU TRAVAIL EN PLUS?

- Signature d'un protocole d'intégration avec les 5 partenaires (définitions des objectifs) :
  - Ecole Ens. Ordi.
  - Ecole Ens Spé.
  - CPMS Ordi.
  - CPMS Spé.
  - Parents de l'élève
- Réunions de suivi trimestrielles et bilan en fin d'année.



# ET ÇA MARCHE?

- Beaucoup de résultats positifs, d'élèves qui ont pu passer leur CEB et poursuivre leur parcours dans l'Ens. Ordi. grâce à l'intégration.
- Beaucoup de pratiques, de stratégies, de méthodologies qui ont permis à d'autres élèves de comprendre, d'avancer, ... Effet tâche d'huile.
- Des élèves pour lesquels l'intégration ne suffit pas et qui doivent être orientés dans l'Ens. Spé. à temps plein.



# TU EN SUIS BEAUCOUP DES INTÉGRATIONS?

.....

➤ Actuellement, 69 intégrations

➤ 23 ITT

➤ 46 IPT

➤ ECOLES :

➤ 9 Ecoles WBE

➤ 22 Ecoles Communales

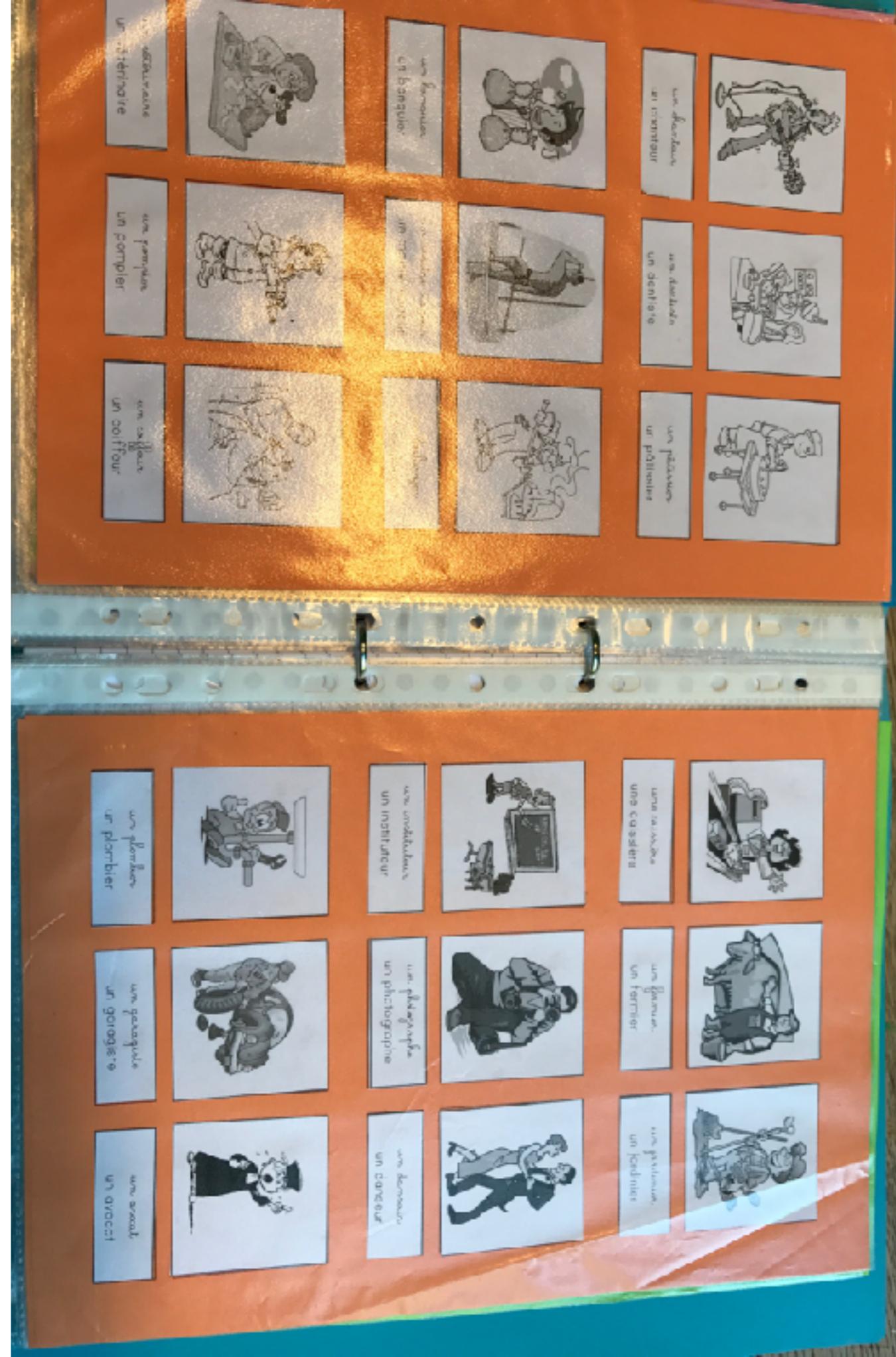
➤ 13 Ecoles Libres

➤ Personnels :

➤ 11 institutrices

➤ 2 logopèdes

➤ 1/2 temps de coordination



# POUR CONCLURE :

---

- L'intégration c'est :
  - Le rapprochement entre les deux niveaux d'enseignement (ordinaire et spécialisé).
  - L'intérêt et les besoins de l'enfant mis en avant et pris en charge de manière différente.
  - Un soutien pédagogique, méthodologique, stratégique.
  - Facile à mettre en place.
  - Profitable à tous.
  - L'avenir (aménagement raisonnables - Pacte d'excellence).